



DEPARTEMENT DU RHONE
MAIRIE
69170 ST MARCEL L'ÉCLAIRÉ
Tél – Fax : 04 74 63 29 68
Mail : mairie@saintmarcelleclairé.fr
Site : www.saintmarcelleclairé.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf Juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Marcel l'Éclairé, dûment convoqué le 19 Juin 2026 s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé DIGAS, Maire.

Nombre de conseillers : En exercice : 15
 Présents : 14
 Votants : 14

MEMBRES PRESENTS : M. H. DIGAS, M. S. GRACIA, Mme S. JACQUET, Mme I. ROCCATI-BOSCH, Mme G. BEAUD, Mme A. GLEMAS, M. P. PIGNARD, Mme A. DESTAILLEUR, Mme J. DELORME ép. VERNAY, M. S. PEYRACHE, M. J.C. FRERY, M. T. ROCHET, Mme C. SIMON et M. H. MACOUDIERE

MEMBRES EXCUSES : M T. CANAL

SECRETAIRE DE SÉANCE : I. ROCCATI-BOSCH

NUMERO	OBJET	DECISION
N°37/2026	DELIBERATION INDEMNITE DE FONCTION MAIRE ET ADJOINTS	13 Pour / 1 Excusé
N°38/2026	DELIBERATION CHANGEMENT RESTAURATION SCOLAIRE - API	13 Pour / 1 Excusé
N°39/2026	DELIBERATION VOYAGE ECOLE 2026-2027	13 Pour / 1 Excusé
N°40/2026	DELIBERATION COMMISSIONS COR	13 Pour / 1 Excusé

Le Maire
Hervé DIGAS

Secrétaire de séance
Mme I. ROCCATI-BOSCH

